

ANNEXE 2.

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS DE VOYAGE

(ARRETE ROYAL DU 30 OCTOBRE 1958)

Ce document est à envoyer en triple exemplaire au Résident Général du Ruanda-Urundi.

Je soussigné (1) *NTAMBABARO SIMON*
Étudiant à (2) *Institut St Jérôme, Ecole de rigent à Elisabethville*
résidant à *Elisabethville*
sollicite l'intervention du Gouvernement dans les frais de voyage effectué le (s) (3) *29 juin 1960*
de *Elisabethville* à *Usumbura*

Je joins en annexe les documents acquittés suivants relatifs aux frais réellement exposés: (4)

1 ticket SABENA (montant 3.480 F)

:L'adresse exacte à laquelle toute correspondance doit m'être adressée est la suivante:

*Ntambabaro Simon
Ecole des rigents
Institut St Jérôme
Elisabethville, B.P. 1796*

Date: *18 novembre 1960*
Signature: *Ntambabaro Simon*

- (1). Nom (en lettres capitales) et prénoms.
- (2). établissement scolaire
- (3) date(s) du (des) voyage(s)
- (4) énumérations des documents joints à la demande.

NTAMBARARO Simon

Institut St Jérôme

1^{re} année Math. Phys. 1960-1961

Tranches	V. nominale		Frais	Montant net	Date
Provision initiale	126000	6000	1/100		
Octobre 1960	123000	3000	1/100	14.985	2 janvier 1961
Novembre 1960	123000	3000	1/100		
Décembre 1960	123000	3000	1/100		
Ordre 920/188 du 30/11/1960					
Janvier 1961	123000	3000	16	2984	7 avril 1961
ordre ?					
Février 1961	—	—	—	—	—
ordre ?					
Mars 1961	123000	3000	0	3000	
Mention: 920/226					11-4-1961
Avril 1961	123000	3000	0	3000	
Mention 920/289					
Mai 1961	123000	3000	0	3000	10.5.1961
mention 920/36 du 4.5.1961					
Juin 1961	123000	3000	0	3000	19-6-1961
Mention 920/35 du 5.5.1961					
Juillet 1961	123000	3000	0	3000	7.7.1961
Mention 920/36					
Total de la bourse du 11. juillet 1961		<u>33.000</u>	31	<u>32.969</u>	
Reste à toucher					
1: Mois de février	123000	3000			
2: Remboursement des Ticket SAAENA sur le voyage effectué juin 1960 de Elisabeth Kumbura				3.480	

NTAMBABARO Simon
Etudiant à l'Institut St. Jérôme
Pensionnaire au Collège St. François de Sales
Elisabethville, B.P. 296.
KATANGA.

Elisabethville, le 4 mai 1961.

Service de l'Enseignement USA

Entré le 18 MAI 1961

Classement N° 0 1843

Dossier Q33

Répondu par n° 8/

du 19

A Monsieur GODENIR E

Directeur de l'Enseignement, ff.
USUMBURA.

*Et réponse
re/C. 176
Vu - b
135
Vu P. P. P.*

*Bonne nuit
à toutes de toute urgence*

Monsieur le Directeur,

-9. V. 1961

Puis-je recourir encore une fois à votre

intercession?

Par la lettre du 29 novembre, lettre n° 920/184 du Commissariat à l'Africanisation, j'ai eu des renseignements concernant la bourse d'études et du remboursement du billet de SABENA d'un montant de 3.480Frs dépensés lors de mes vacances de l'an dernier. Par ma lettre du 12 février 1961 adressée au Commissaire à l'Africanisation au sujet de ce billet, je suis sans aucune suite. Puisque dans deux mois nous partons déjà en vacances, ne voudriez-vous pas intervenir, pour que le reste de la bourse et ce remboursement me parviennent au moins au courant de ce mois-ci? Je joins à cette lettre le relevé des tranches qui me sont déjà parvenues, vous verrez clairement, je l'espère, ce que j'ai touché et ce qui me reste encore à toucher. Seulement à mon étonnement, mes deux camarades ont déjà eu la valeur nominale de 30.000Frs et par exception, je n'ai eu que la valeur nominale de 24.000Frs!...

Par cette occasion, je vous demande aussi, Monsieur le Directeur, de nous préciser à qui nous devons nous adresser pour le voyage de retour à effectuer à la fin de l'année scolaire, pour que nous prenions les dispositions nécessaires à temps. Les examens seront terminés le 7 juillet, et le départ est fixé entre le 8 et le 9 juillet.

Dans l'espoir que vous voudrez bien donner une suite favorable à ma demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements anticipés, l'expression de ma très haute considération.

NTAMBABARO Simon *Mbambabaro Simon*

Yville, le 3 mai 1961.

Palais des Comptes - " NAMBARRO SIMON.

Mois.	Valeur nomin.	Frais de déd.	Somme totale	Date.
octobre, novembre, décembre + Novis. in.	15.000	1% = 15	14.985	2-1-1961.
Tanche: janvier	3.000	16	2.984	2-4-1961.
Tanche: Mars & avril.	6.000	-	6.000	12-4-1961
<u>du 1-5-1961. TOTAL</u>	<u>24.000</u>	31	<u>23.969.</u>	

Solde

1. Tanche: Fév.	3.000
2. Te. Mai	3.000
3. Te. Juin	3.000
4. Te. Juillet	3.000
5. Remb. billet de SRAEMA.	3.480
	<u>15.480</u>

Nambarro Simon

Elisabethville, le 9 mai 1961. 19.....

N° 216.

COMMISSARIAT A L'AFRICANISATION,
Bureau des Bourses d'Etudes,
U s u m b u r a .

Objet : Bourses Régents
Habimana, Ntambabaro,
Bagoribona.

V/lettre 920/403 du 24.4.61.

Messieurs,

Veillez trouver ci-dessous les renseignements demandés par les différents points de votre lettre susdite.

1. Télégramme St-Jérôme accusant réception du versement de 33.000 Fr : il est possible que ce versement soit effectivement arrivé ; je vous fais toutefois remarquer que le télégramme ne précise pas "reçu en compte" : or, certains versements sont faits directement au nom des boursiers, ainsi que je viens d'en être avisé par la Banque Nationale du Katanga ; cet organisme vient en effet de me prier de demander à Habimana et Ntambabaro de passer demain à la banque pour encaisser des tranches qui leur sont arrivées personnellement adressées ! Il n'est donc pas étonnant que je ne retrouve pas trace de tous les versements dans la comptabilité. Or, le Directeur, signataire du télégramme, est actuellement en Europe : il aurait peut-être pu vous préciser dans quelles conditions le précédent versement a eu lieu.

Je vous ferai toutefois remarquer que votre lettre du 31.3 (920/354) disait, sous le n° 5 : "Le Service des Finances du Ruanda-Urundi a d'autre part omis les versements suivants" et énumérait le détail des 33.000 Fr en question, en ajoutant que vous faisiez immédiatement le nécessaire : il est donc compréhensible que, sur le vu de ce texte, je vous aie signalé, trois semaines plus tard, n'avoir rien reçu de tel.

2. Virement "mars" ou "avril" : je me suis borné à reprendre les imputations communiquées par la banque ; suivant son avis de crédit, il était bien spécifié "février-avril".

3. Bagoribona : votre remarque est exacte ; il n'a reçu à ce jour que 9.000 Fr, et non 15.000. (à ma connaissance).

Je vous prie donc de considérer comme nulle mon intervention : elle était faite dans l'intérêt des élèves, mais évidemment, si les versements sont effectués de diverses manières, il m'est impossible de les contrôler avec certitude. Je me permets simplement de vous prier de veiller à leur régularité : il est de fait qu'ils ont souffert de difficultés

NTAMBABARO Simon

Etudiant à l'Institut S^t Jérôme

Ecole de Régents

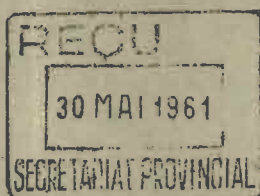
Collège S^t François de Sales

Elisabethville, B.P. 296

KATANGA.

Elisabethville, le 18 mai 1961.

Cornu



H150

M. Preud'homme

Le garçon mérite le prix de méritum!

7

Monsieur le Secrétaire Général.

Puis-je recourir à votre intervention?

Par la lettre du 29 novembre 1960, lettre n° 920/184 du

Commissariat à l'Africanisation, le Secrétaire m'annonçait que la bourse me sera versée régulièrement, il m'assurait aussi que le nécessaire était fait pour me rembourser le billet SABENA d'un montant de 5.480 Fcs dépensés lors de mon retour pour les vacances au mois de juin de l'année passée.

Par ma lettre du 12 février 1961, adressée au Commissariat à l'Africanisation, au sujet de ce remboursement, je suis sans aucune suite.

Par ma lettre du 4 mai, adressée au Directeur général de l'Enseignement, au sujet du reste de la bourse et du remboursement de ce billet, je suis de nouveau sans aucune nouvelle.

Aujourd'hui en recourant à vous, j'ai voulu, Monsieur le Secrétaire Général, annexer à cette lettre le relevé de mes comptes, pour que vous vous rendiez compte de ce que j'ai déjà touché, jusqu'au 18 mai, et ce qui me reste encore à avoir. Comment puis-je suivre convenablement mes études sans payer la pension et le minerval? Seulement ce qui m'a un peu étonné, c'est de voir que mes deux camarades: Kabimana Conraris et Bagoribona Pierre, aient déjà chacun la somme de 33.000 Fcs et moi, seulement 27.000!... D'où provient cette différence? Sans doute que cette différence de 6.000 Fcs soit égarée en cours de route?...

Je profite de cette occasion aussi à vous demander de nous préciser exactement, Monsieur le Secrétaire Général, à qui nous devons nous adresser pour les frais du voyage retour que nous allons faire sous peu. Les examens seront terminés le 6 ou 7 juillet et le 8 nous pouvons déjà partir.

J'insiste auprès de vous, Monsieur le Secrétaire Général, pour que le reste de ma bourse et le remboursement me parviennent, si possible au courant de ce mois-ci, pour que je m'acquitte toutes les factures qui me grèvent.

Dans l'espoir que vous voudrez bien donner une suite favorable à ma demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, avec mes remerciements anticipés, l'expression de ma très haute considération.

Ntambabaro Simon

Apr. H.

Ntambabaro Simon.

Elisabethville, le 18-5-1961

Relevé de comptes.

Tranches	Valeur nominale	Frais à déd.	Montant total	Date.
Provision	6 000			
Tranches oct. 1960 Nov. 1960 dec. 1960	3 x 3.000 9 000	1% = 15	14.985	2/1/1961
Janvier	1 x 3.000 3.000	16	2.984	7/4/1961
Février	0		0	
Mars et avril	2 x 3.000 6.000	0	6.000	4/4/1961
Mai	1 x 3.000 3.000	0	3.000	10/5/1961
Total. au 18/mai/1961.	<u>27.000</u>	<u>31</u>	<u>26.969</u>	

Solde à recevoir.

Février	3.000
Juin	3.000
Juillet	3.000
Remboursement du billet SABENA	3.480
Total à recevoir.	<u>12.480</u>

Ntambabaro Simon